COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-YRIEIX

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n°2023-150

L'an deux mille vingt trois, le 18 décembre à 18 h

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de SAINT-YRIEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Patrick DARY.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 5 décembre 2023

Nombre de délégués :
☐ en exercice : 29
☐ présents : 20
☐ votants : 28

OBJET:

Restauration de la Collégiale du Moustier

Actualisation du plan de financement prévisionnel

PRESENTS: M. Pierre VERGNOLLE, François BOISSERIE, M. Daniel BOISSERIE, Mme Annick HUCHET, M. Philippe SUDRAT, M. Roland POURCHET, M. Jean-Claude FRACHET, M. Pierre ROUX, Mme Catherine L'OFFICIAL, M. Francis CUBERTAFON, M. Francis DELORT, Mme Christiane BARRY, Mme Marie Madeleine LORIN, M. Ludovic TURPIN, Mme Monique PLAZZI, M. Jean-Claude DUPUY, Mme Pascale BRACHET, M. Alain BLONDY et Mme Stéphanie TOESCA, conseillers communautaires.

ABSENTS Excusés: Mme Delphine PERRIER-GAY, M. Jacques BLONDY, M. Pierre MILLET-LACOMBE, M. Laurent GORYL, Mme Céline BOYARD, Mme Sandrine FUSADE, Mme Evelyne MACHANE, Mme Annie ARNAUD, Mme Valéric Isabelle BONIN.

Pierre MILLET-LACOMBE donne pouvoir à Marie Madeleine LORIN Laurent GORYL donne pouvoir à Pierre VERGNOLLE Céline BOYARD donne pouvoir à Pierre ROUX Sandrine FUSADE donne pouvoir à Stéphanie TOESCA Evelyne MACHANE donne pouvoir à Annick HUCHET Annie ARNAUD donne pouvoir à Jean-Claude DUPUY Valérie Isabelle BONIN donne pouvoir à Patrick DARY Jacques BLONDY donne pouvoir à Philippe SUDRAT

SECRETAIRE: Francis CUBERTAFON

Rapporteur: D. BOISSERIE

Vu la délibération n°2021-073 du 1^{er} juillet 2021 par laquelle le Conseil Communautaire a actualisé le plan de financement de la restauration de la Collégiale du Moustier ;

Considérant que depuis lors, celui-ci a évolué et nécessite une nouvelle actualisation ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve l'actualisation du plan de financement prévisionnel de ladite opération telle que présentée en annexe à la présente délibération.

Le secrétaire

F. CUBERTAFON

Au registre sont les signatures Pour extrait certifiée conforme,

Le Président



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture 087-248700189-20231218-DC2023750391-DE Date de télétransmission : 20/12/2023 Date de réception préfecture : 20/12/2023

Annexe n°1

Restauration de la Collégiale du Moustier Actualisation du Plan de financement

PLAN DE FINANCEMENT - Actualisation au 10/11/2023

				XV.		Restaura	Restauration de la Collégiale du Moustier	foustier						
Dépenses (en euros H.T.)	euros H.T.)								Rec	Recettes (en euros H.T.)	s H.T.)			
	Tranche Ferme	Tranche Optionnelle	Tranche 1 Optionnelle 2	Tranche Optionnelle 3	Tranche Tranche Tranche Tranche Optionnelle 1 Optionnelle 2 Optionnelle 3 Optionnelle 5	Tranche Optionnelle 5		Tranche Ferme	Tranche Optionnelle 1	Tranche Optionnelle 2	Tranche Optionnelle 3	Tranche Tranche Tranche Tranche Optionnelle 1 Optionnelle 2 Optionnelle 3 Optionnelle 5	Tranche Optionnelle 5	
Nature			Montant	Montant (en e HT)			Organismes			Montant	Montant (en € HT)		ı	Pourcentage
Travaux	476 165	407 654	526 675	621 750	671 811	503 131 DRAC	DRAC	239 000 (notifié)	239 000 (notifié)	264 500 (notifié)	321 546	346 851	278 480	49%
							DSIL Relance		57 360 (notifié)					1,6%
Frais de maîtrise	119 981	17 716	19 369	17 471	17 634	45 282	Conseil Régional	60 000 (notifié)	60 000 (notifié)	60 000 (notifié)	000 09	000 09	000 09	10%
d'œuvre							Conseil Départemental	180 00	180 000 (notifié)	180 00	180 000 (notifié)	Nouveau CDDI à négocier	DI à négocier	16%
Divers	7 465	4 131	4 180	3 870	7367	0 547	Sous-total:			2 64	2 646 737			%9L
						1+00	Autofinancement:			830	830 352			24%
TOTAL:	603 611	429 501	550 224	643 092	693 702	096 955	TOTAL:			3 47	3 477 089			100%